



© DR

L'ancienne gare de Pithiviers, emblématique de l'internement et de la déportation des juifs entre 1941 et 1943, a été transformée en lieu de mémoire. Elle a été inaugurée par le Mémorial de la Shoah, avec Emmanuel Macron, le 17 juillet 2022, à l'occasion des 80 ans de la rafle du Vél' d'Hiv'.

La gare de Pithiviers, nouveau lieu de mémoire

En 2022, l'ancienne gare de déportation de Pithiviers a été aménagée en lieu de mémoire pour à la fois enrichir et transmettre les connaissances sur la Shoah.

Emmanuel NAQUET, coresponsable du groupe de travail LDH « Mémoires, histoire, archives »

Ne Mémorial de la Shoah à Paris, après avoir ouvert ce qui est davantage qu'un musée, le Mémorial de Drancy, au cœur de la cité de La Muette - dorénavant mal nommée ? -, propose un nouveau « *lieu de mémoire* »⁽¹⁾ de la déportation en France. Inauguré le 17 juillet 2022 par Emmanuel Macron à Pithiviers (Loiret), à l'occasion du 80^e anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv' (16 au 17 juillet 1942), il complète le Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement du Loiret (Cercil)-Musée mémorial des enfants du Vél' d'Hiv', installé à Orléans depuis 1991, qui resti-

tue l'histoire des camps de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande et de Jargeau, associé au Mémorial de la Shoah depuis 2018. Ce camp et cette gare, carrefours de l'extermination à Pithiviers, liés à ceux de Beaune-la-Rolande, également gérés par l'administration française⁽²⁾, ont vu transiter 16 000 juifs, dont 4 400 enfants. Le camp faisait quelque cinq hectares, à 500 mètres du centre-ville de Pithiviers. La gare, fermée au public en 1969, a été transformée sur 400 m² en espace de commémoration. Celui-ci, à la suite d'un partenariat entre le Mémorial et la SNCF, vient d'être doté d'une exposition permanente, à proximité de l'ancien camp d'internement détruit après la guerre et du monument qui comporte désormais les noms des déportés, et s'est doublé d'un espace pédagogique de 75 m².

Un lieu à la fois d'**histoire et de mémoire**

Rigoureuse, reprenant témoignages et documents, la scénographie de l'exposition entend à la fois respecter l'histoire du lieu (hall central de la gare mise en espace, fenêtres recouvertes d'archives, bureau du chef de gare reconvertis en fin de parcours) et immerger le public au cœur de la Solution finale par une déambulation

dépouillée, mais forte en émotion. Car le choix a été fait d'associer histoire, avec des panneaux explicatifs, et mémoire, par des images fixes et animées comme sur la « rafle » du Billet vert⁽³⁾, prélude à celle du Vél' d'Hiv' les 16 et 17 juillet 1942 par la police française, qui envoie 7 600 Juifs à Pithiviers⁽⁴⁾. En huit convois, 8 100 d'entre eux partent à Auschwitz, principalement des femmes mais aussi 4 400 enfants. A partir de septembre 1942, Pithiviers « accueille » des résistants communistes, Beaune-la-Rolande concentrant la déportation antisémite avec Drancy, dont le commandant est Aloïs Brunner et d'où les derniers convois de la Solution finale partent le 31 juillet 1944 - près de 23 000 déportés sous sa direction. Mais après les quais du Bourget-Drancy et de Bobigny, ce sont ceux de Pithiviers qui ont porté le plus grand nombre de déportés vers le III^e Reich.

L'intérêt de ce mémorial, reliant souvenance et science, est de montrer, notamment au public scolaire, comment un lieu du quotidien devient celui d'un crime de masse aux échelles nationale et européenne. La gare-musée illustre ainsi à merveille la vacuité de l'idéologie révisionniste d'un Eric Zemmour, ainsi que l'a montré, en la démontant, Laurent Jolly⁽⁵⁾. ●

(1) Selon la formule de Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, 1997.

(2) La photographie d'un gendarme français dans un mirador reproduite dans *Nuit et Brouillard* (1956) d'Alain Resnais a abouti à la censure du film; elle a été prise à Beaune-la-Rolande (Benoit Hopquin, in *Le Monde*, 12 mai 2021).

(3) En mai 1941, des juifs étrangers sont arrêtés par la police française; quelque 1 700 se retrouvent ainsi à Pithiviers, dont une très grande majorité meurt à Auschwitz.

(4) Sur les responsabilités françaises dans le génocide, voir, après bien d'autres, les travaux de Laurent Jolly, *L'Etat contre les juifs. Vichy, les nazis et la persécution antisémite*, Grasset, 2018.

(5) *La Falsification de l'histoire. Eric Zemmour, l'extrême droite, Vichy et les juifs*, Grasset, 2022; consulter aussi *Zemmour contre l'histoire* (ouvrage collectif), Gallimard, 2022.